



L'efficacité énergétique en débat

Mercredi 15 juin 2011 – Immeuble Chaban-Delmas

Annexes

Annexe 1 : Description du Club France

Annexe 2 : Introduction au débat – Bernard Pancher

Annexe 3 : Union Européenne et efficacité énergétique

Annexe 4 : Présentation Wuppertal Institut

Annexe 1 : Description du Club France



Club France de la Convention des Maires

Une initiative d'Energy Cities



Pourquoi ? Pour Qui ? Comment ?

MAJ le 15 juin 2011

Pourquoi un Club France de la Convention des Maires ?

La Convention des Maires est une initiative sans précédent. Initiée par la Commission européenne, elle est la propriété des Maires signataires. Elle offre un cadre unique, au niveau européen, pour faire converger les politiques locales énergie-climat vers les objectifs de l'Union européenne que chaque Etat a pour mission d'atteindre à son niveau en mettant en place les politiques adéquates. Par leur engagement volontaire, les villes apportent ainsi leur aide à leurs Etats respectifs et à l'UE toute entière, tout en préparant leur territoire aux nécessaires transformations qu'imposent les contraintes énergétiques et climatiques. La Convention des Maires a été citée en exemple de la construction d'une Europe "par le bas" par le Président Barroso en août 2010.

Dans ce contexte, le Club a notamment pour **objectifs** de :

- Favoriser le respect des engagements des collectivités françaises dans la Convention des Maires ;
- Permettre la rencontre des collectivités engagées et les échanges entre elles, tant sur le plan politique que pratique ;
- Faire émerger des analyses, faciliter le retour d'expérience et formuler des propositions tant au niveau européen que national ;
- Favoriser les synergies entre les processus existant en France (Plans Climat-Energie Territoriaux, Cit'ergie) et la Convention des Maires ;
- Assurer une bonne présence française et inciter d'autres pays à suivre une démarche semblable.

existantes et pour cela :

- Se doter d'une **feuille de route** qui donne une lisibilité et une visibilité (internes et externes) à l'action du Club et qui permet plus facilement aux nouveaux arrivants de prendre le train en marche.
- Travailler sur des thèmes **en petits groupes** (groupes de circonstance) : précarité énergétique, financement, technologies, quantification et reporting des consommations d'énergie et émissions de GES, l'implication des acteurs locaux
- Reconnaissance du **droit à l'expérimentation** des villes qui veulent aller plus loin
- Désigner un porte-parole au sein du Club qui puisse interagir avec la Commission.
- **Promouvoir** la création de Clubs similaires dans les autres pays.

Agenda

Soucieux d'éviter au maximum des réunions spécifiques, il est proposé de jumeler autant que possible les rencontres du Club avec des événements existants :

- 20 octobre 2010 : session "Convention des Maires et Agences d'Urbanisme"- Congrès de la FNAU, Rennes
- 27 octobre 2010 : lancement du Club lors du Colloque sur les Plans Climat Energie Territoriaux coordonné par l'ADEME - Paris Cité des Sciences et de l'Industrie
- 26 Janvier 2011 : rencontre lors des 12^{èmes} Assises nationales de l'Energie et du Climat, Grenoble
- 15 juin 2011 : après-midi débat « la nouvelle flambée des prix de l'énergie va-t-elle enfin stimuler les politiques d'efficacité énergétique ? » - Assemblée nationale, Paris
- 29 novembre 2011 : 3^{ème} Cérémonie de la Convention des Maires - Parlement européen - Bruxelles.
- 24-26 janvier 2012 : réunion du Club lors des 13^{èmes} Assises de l'Energie -Dunkerque

Communication interne

Une liste de discussion du Club a été créée afin :

- d'échanger sur les questions d'actualité nationale dont les décisions conditionnent fortement l'action locale
- de préparer les réunions du Club
- de faire circuler l'agenda du Club

Pour poster un message : club-france-convention-des-maires@share.energy-cities.eu

Représentation

Le Club est un lieu de facilitation. Les villes prêtes à assumer la coordination du Club doivent satisfaire un certain équilibre politique et leurs représentants élus doivent pouvoir avoir accès à certaines instances et enceintes.

Le groupe de coordination :

- Denis Baupin (Ville de Paris)
- Anne Walryck (Ville de Bordeaux)
- Michel Delebarre (Communauté urbaine de Dunkerque)
- Jean-Patrick Masson (Ville et Communauté d'agglomération de Dijon)
- Armel Gourvil (Brest Métropole Océane)
- Andrée Buchmann (Communauté Urbaine de Strasbourg)
- Jean-Louis Fousseret (Ville de Besançon et Grand Besançon)

Organisations associées à cette initiative

- AMGVF : Anne Laborie
- ACUF : Olivier Landel
- FMVM : Jean-Sébastien Sauvourel

- CCRE/CEMR : Marie Bullet
- AFCCRE (association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe) : Sabine Martorell

Le Club réunit autour de lui : des Structures de Soutien de la Convention des Maires (par exemples associations de collectivités), des organismes émanant de collectivités locales (Fédération ATMO, Fédération des Agences locales de l'énergie, AITF, etc.), des structures publiques désireuses de promouvoir l'initiative ainsi que des associations professionnelles et industrielles qui ont un intérêt aux développements des initiatives locales en matière d'énergie et de climat

Animation

L'animation du Club est assurée par Energy Cities. Des moyens ont été recherchés à cette fin. Ainsi a été monté le **projet NETCOM**, *Networking the Covenant of Mayors*, projet européen financé dans le cadre du programme Energie Intelligente Europe. Il a démarré en juin 2011 et dure 30 mois. Il implique 12 partenaires réseaux de villes au niveau national ou régional :

- Europe de l'ouest (Klimaatverbond - NL, VVSG: Association of Flemish Cities and Municipalities - BE, Climate Alliance - DE, Energy Cities - FR, Klimabundnis Austria - AT).
- Europe du Sud (Alleanza Clima Italia - IT).
- Nouveaux Etats Membres (Polish Network Energie-Cités - PL; Orase Energie Romania - RO, Citenergo - SK, EcoEnergy - BG).
- Région de la Mer Baltique, y compris la Scandinavie (Klimatkommunerna - SE, Union of Baltic Cities - DE, DK, NO, SE, FI, RU, EE, LV, LT et PL).

Il vise à faciliter et multiplier les actions de réseautage en France et ainsi répondre aux attentes des villes signataires de la Convention des Maires et celles engagées dans des PCET.

Remarque

L'initiative Club s'inscrit pleinement dans la démarche du Grenelle de l'Environnement et les dispositions législatives qui se mettent en place en France et dans la démarche initiée en juin 2011 par la Table ronde nationale pour l'efficacité énergétique dont le groupe de travail « Pouvoirs publics : comment être moteur et exemplaire ? ». Il s'agira de trouver les meilleures synergies avec les processus en cours en France, en particulier autour des Plans Climat Energie Territoriaux. La plus-value résidera dans la dimension européenne d'une part, dans une dimension politique d'autre part.

Annexe 2 : Introduction au débat – Bernard Pancher

Je voulais vous souhaiter la bienvenue dans cette salle de l'Assemblée Nationale où je suis ravi de vous accueillir en compagnie de François Brottes, Député-Maire PS de Crolles en Isère

Tout d'abord, je tenais à m'excuser de ne pas pouvoir rester parmi vous, je suis attendu à une réception à l'Élysée ou l'un de mes amis, engagé dans le développement durable reçoit la légion d'honneur par le Président de la République.

Je souhaite remercier l'équipe d'Energy Cities pour son engagement sur les questions qui sont abordées aujourd'hui et pour me donner l'opportunité d'ouvrir les débats sur cette question au combien importante qu'est l'efficacité énergétique.

Le thème du débat qui nous réunit s'intitule « La nouvelle flambée des prix de l'énergie va-t-elle enfin stimuler les politiques d'efficacité énergétiques ? ».

En propos introductif, je voudrais vous proposer de présenter le sujet à l'envers si vous le voulez bien. On pourrait en effet s'interroger sur la mise en place d'une politique énergétique efficace qui puisse faire baisser les prix de l'énergie et réduire la précarité. En somme, s'interroger sur : quelle politique énergétique la France doit-elle se doter ? Quels sont les objectifs de cette politique énergétique ? L'indépendance ? L'accessibilité pour tous ? Les énergies propres, renouvelables ? Les questions sont nombreuses. Pourtant le prix reste central dans un modèle économique qui a bien du mal à tenir face aux crises qu'il a lui-même engendré.

Finalement, n'est-ce pas la recherche d'un nouveau modèle économique qui permettrait d'allier croissance économique, équilibre social et protection environnementale que nous devrions débattre pour définir un avenir pérenne ?

Ce modèle doit être national mais aussi Européen. Après le traité Européen du charbon et de l'acier qui a préfiguré la création de l'Europe n'est-il pas temps de rendre communes nos politiques énergétiques ?

Le prix du gaz a encore augmenté en avril dernier. Le Gouvernement a alors installé un Observatoire de la précarité énergétique pour mieux identifier et aider les foyers concernés. C'est bien, mais soyons réalistes, ce n'est pas en modifiant des aides ponctuelles que l'on résoudra le problème de fond. C'est en entrant dans une économie de réduction durable de la consommation d'énergie non renouvelable. Le « Grenelle de l'environnement » a initié ces stratégies en déclinant des objectifs précis accompagnés de moyens juridiques et financiers. Déjà nous figurons parmi les meilleurs élèves de la classe dans beaucoup de domaines : Nos véhicules automobiles sont les plus économes des pays développés, nos logements neufs vont consommer moins de 50 mégawatts/M2 par an, 400 000 logements anciens vont être rénovés grâce à l'écopret + à taux zéro, nos concitoyens par le bais de crédits d'impôts procèdent à des acquisitions ou effectuent des travaux générateurs d'économies d'énergie... Mais si la hausse des prix de l'énergie a des effets très lourds sur le pouvoir d'achat des ménages et constitue donc une stimulation des politiques d'efficacité énergétique, elle crée des déséquilibres encore plus forts au sein de la société et marginalise des populations en difficulté. Nous devons donc réfléchir sur des politiques énergétiques de la France de demain, plus justes, et concentrer nos moyens vers ceux qui en ont vraiment besoin et qui n'ont pas les moyens d'investir ou de s'équiper. Nos autres concitoyens auront la possibilité d'opérer eux même ces investissements d'autant plus rentables que le cout de l'énergie les rendra intéressants.

Les meilleures politiques d'efficacité énergétique devront également tenir compte des meilleurs politiques industrielles en termes de production d'énergie. Car l'énergie a un cout et les énergies ont tous un cout différent. Or nous ne ferons pas l'économie d'un débat avec les Français sur ces questions.

Nous devons également coordonner cette politique avec celle de nos voisins car nos réseaux sont totalement interactifs avec comme objectifs de réduire la consommation et de diminuer les coûts.

La décision prise par l'Allemagne, notre « binôme européen » de renoncer à l'énergie nucléaire à l'horizon 2022, a fait couler beaucoup d'encre et le Ministre en charge de l'énergie Éric Besson n'a pas manqué d'ironiser sur cette décision qui allait selon lui impliquer des importations massives d'électricité française que l'on sait très largement nucléaire.

On observe que les prix de marché en Europe évoluent fortement à la hausse : ils ont augmenté de plus de 10 euros par mégawattheure en quelques semaines et dépassent aujourd'hui les 60 euros du mégawattheure. Dans un contexte d'importation et d'exportation de l'électricité, je m'interroge sur l'absence totale de politique Européenne en matière énergétique. Alors que nous devrions travailler ensemble sur des politiques de meilleures efficacités énergétiques, lancer un grand emprunt Européen pour stimuler la recherche d'autant plus nécessaire que les consommateurs vivent sur notre continent, nous organisons des tensions entre les différents pays de l'union.

Eurostat a publié le 27 mai dernier une étude qui montre que la France a encore accru sa compétitivité en la matière. En moyenne, chez nos voisins européens, l'électricité a été au 2^{ème} semestre 2010, 60 % plus chère qu'en France pour les consommateurs industriels et 40 % pour les particuliers. En Allemagne, l'électricité a été 75 % plus chère pour les consommateurs industriels et 90 % pour les particuliers.

Cette question du prix de l'énergie et de la politique d'efficacité associée doit être généralisée à l'ensemble du secteur de l'énergie : je défends l'idée de l'organisation d'un grand débat public sur l'énergie en France qui permettrait à l'ensemble des citoyens de notre pays de s'exprimer sur notre politique énergétique, notamment sur la question du nucléaire, celle de la sécurité des installations, mais aussi sur la part des efforts que nous sommes prêts à faire afin de disposer d'un parc d'énergie renouvelable. Cela a fait l'objet d'une proposition de loi que 65 de mes collègues ont cosigné.

Si les lois du Grenelle de l'environnement ont impulsé une dynamique en faveur des énergies renouvelables (EnR) sans que nos concitoyens aient conscience du coût à payer, ce même Grenelle est resté muet sur la question du nucléaire, alors que cette énergie fait partie de notre quotidien : 78% de notre électricité provient de ce mode de production, ce qui place la France au premier rang international, loin devant les Etats-Unis d'Amérique (19,7%), l'Allemagne (28,3%) ou le Japon (29,7%). Au total, les 58 tranches nucléaires françaises produisent 16% de l'énergie nucléaire mondiale. Pourquoi cette absence de discussion sur le sujet, alors précisément que la nouveauté du Grenelle fût le dialogue ouvert et l'expertise partagée ? Vous avez vu les réactions en chaîne concernant les recherches et explorations sur le gaz de schiste. Il faut dialoguer avec la société.

27 articles et 23 décrets d'application (5 ont été publiés) concernent ces questions traitées dans le titre 3 « énergie-climat » du Grenelle. Nous avons décliné le plan climat-énergie Européen adopté sous présidence de Nicolas Sarkozy, mettant en place l'objectif dit des 3x20 : 20% d'énergie renouvelables dans la consommation finale, diminuer de 20% la consommation d'énergie et réduire de 20% nos émissions de gaz à effet de serre.

L'augmentation de la production d'énergies renouvelables va entraîner une augmentation du prix de l'électricité payé par nos concitoyens faute d'une régulation globale de ce marché. Sans appropriation, les citoyens risquent inévitablement de s'opposer à ces stratégies. Ont-ils conscience du coût et des contraintes paysagères que cela implique et jusqu'où veulent-ils aller dans ce domaine ? Les énergies renouvelables ont été mises en avant pendant le Grenelle de l'environnement. Elles représentent 7,8% du total des énergies primaires consommées en 2008. Il est d'ailleurs intéressant de noter que la première EnR en France est le bois énergie, avec 8 143 kilotonnes équivalent pétrole en 2008 représentant 45% des EnR en France, cette source d'énergie reste pourtant très confidentielle et mériterait une attention toute particulière. Même si elle crée un autre problème, celle des émanations de CO₂.

Un tel débat permettrait à nos concitoyens, outre de donner leur avis ce qui est malheureusement trop rare, de disposer enfin d'une information précise sur les avantages et les inconvénients des différents types d'énergie disponible ce qui serait une réelle nouveauté. La recherche de l'efficacité énergétique est interdépendante de celle de son coût et de sa disponibilité.

La nouvelle flambée des prix de l'énergie va conduire à stimuler nos politiques énergétiques. Elle va nous permettre de consacrer davantage de moyens à la précarité énergétique puisqu'une partie des moyens publics alloués à la transition environnementale pourra être soustraite des acteurs les plus aisés au profit des plus nécessiteux. Cette flambée des prix pose la question de la politique Européenne de production énergétique et de recherche. Elle va conduire notre pays à accélérer son rythme de production d'énergie décarbonnée, nucléaire ou non, sous réserve cependant d'aborder sereinement cette question avec nos concitoyens. C'est la clef de la réussite de ce changement.

Enfin, vous n'êtes pas sans savoir que Nathalie Kosciusko Morizet, conjointement avec Thierry Mariani, ministre des Transports et Benoist Apparu, Ministre du Logement a lancé le 31 mai dernier un plan d'efficacité énergétique qui s'organise autour de trois tables rondes à propos des ménages, des entreprises et des pouvoirs publics sur le modèle du Grenelle et regroupant les membres de 7 collèges (État, collectivités locales, salariés, entreprises, ONG, usagers-consommateurs et personnes qualifiées) afin de proposer d'ici la fin de l'année des mesures concrètes et quantifiables afin justement d'améliorer l'efficacité énergétique en France.

Lors de l'annonce de la mise en place de ces tables rondes, certains ont rappelé que l'énergie (chauffage et carburant) représente un coût moyen de 2300€ par ménage et par an et que le prix de l'énergie a connu une inflation de 13,5% en 2011. Il n'est d'ailleurs pas inutile de rappeler que les dépenses d'énergies pèsent d'autant plus lourd sur le budget que le niveau de revenu du ménage est faible.

L'énergie de notre avenir est multiple et réside dans un mix énergétique recouvrant l'ensemble des énergies renouvelables que nous connaissons déjà, mais également dans celle que l'innovation mettra à jour.

Je crois effectivement qu'il est important de rester optimiste et de faire confiance en la recherche. François Brottes en sait quelque chose, lui dont la circonscription abrite la Combe de Lancey qui vu l'invention de la houille blanche par Aristide Bergès à la fin du XIXe siècle et qui a ainsi permis l'essor de l'électricité hydraulique.

Annexe 3 : Union européenne et efficacité énergétique

L'Union européenne et l'efficacité énergétique

La stratégie de l'UE pour 2020 a été définie autour des trois dimensions suivantes : **Smart Growth – Sustainable Growth – Inclusive Growth / Croissance intelligente – Croissance durable : Croissance inclusive**¹. Cette stratégie comprend cinq objectifs prioritaires et l'un d'entre eux concerne l'énergie et le climat, sur la base du **Paquet Energie-Climat**² adopté en décembre 2008. Ce Paquet a fixé les objectifs dits "3 x 20" (-20% de réduction d'émissions de CO₂, 20% d'efficacité énergétique et 20% d'énergies renouvelables dans le bilan énergétique européen à l'horizon 2020). Sont également définies sept actions-clés (flagships), l'une étant intitulée **"Une Europe Efficace dans l'Utilisation des Ressources" / "A Resource Efficient Europe"**³ dans laquelle la question des ressources énergétiques tient une place importante.

Sur ces bases, une **"Stratégie pour une énergie compétitive, durable et sûre"** à l'horizon 2020 a été proposée⁴. **"Rendre l'Europe Econome en Energie"** est la première des cinq priorités de cette stratégie. A la suite de quoi un **Plan pour l'Efficacité Energétique**⁵ a été publié en mars 2011, lequel prévoit une série de mesures dont une proposition de **Directive sur l'Efficacité Energétique**, mettant à jour des directives antérieures, qui devrait être publiée en juin 2011.

En outre, d'autres initiatives viennent accompagner et compléter ce dispositif :

- A **Roadmap for moving to competitive low carbon economy**⁶ a été publiée. Elle vise à permettre à l'UE de réduire de 80 à 95% les émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2050.
- Dans ce cadre, une **"Energy Roadmap 2050"**⁷ devrait être publiée en novembre 2011.
- A **"Roadmap to a Single European Transport Area - Towards a competitive and resource efficient transport system"**⁸ (White Paper) a été également publiée.
- Un amendement à la Directive relative au **système communautaire d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre**⁹ devrait être proposée avant l'été 2011 afin d'établir les règles au-delà de 2012.
- Une révision de la **Directive pour la Taxation Energétique**¹⁰ des produits a été proposée le 1 avril 2011 afin de prendre en compte le contenu énergétique et CO₂ des produits.

Ces éléments viennent s'ajouter à d'autres dispositions prises antérieurement et en cour d'application, telles que la **Directive sur la Performance Energétique des Bâtiments**¹¹ qui prévoit notamment que, à partir de 2020, la consommation des nouveaux bâtiments pour le chauffage devra être **"aussi proche de zéro que possible"** ou la **Directive relative à la Promotion des Ressources d'Energies Renouvelables**¹².

¹http://ec.europa.eu/europe2020/index_en.htm

²http://ec.europa.eu/clima/policies/package/index_en.htm

³ COM(2011) 21, see: <http://ec.europa.eu/resource-efficient-europe>

⁴ COM(2010) 639 final - http://ec.europa.eu/energy/strategies/2010/2020_en.htm

⁵ Energy Efficiency Plan - COM(2011) 109. http://ec.europa.eu/energy/efficiency/action_plan/action_plan_en.htm

⁶ http://ec.europa.eu/clima/documentation/roadmap/docs/com_2011_112_en.pdf

⁷ http://ec.europa.eu/energy/strategies/2011/roadmap_2050_en.htm

⁸ http://ec.europa.eu/transport/strategies/2011_white_paper_en.htm

⁹ http://ec.europa.eu/clima/policies/package/index_en.htm

¹⁰ http://ec.europa.eu/taxation_customs/taxation/excise_duties/energy_products/legislation/index_en.htm

¹¹ Actualisée en 2010 http://ec.europa.eu/energy/efficiency/buildings/buildings_en.htm

¹² Actualisée en 2009 <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2009:140:0016:0062:en:PDF>

Quelle est la place des autorités locales et régionales dans les politiques de l'UE ?

Alors que la place des autorités locales et régionales avait longtemps été ignorée dans la **Politique Énergétique européenne**, le changement est nettement perceptible. Le fait que les objectifs énergie-climat fixés par l'UE n'ont aucune chance d'être atteints sans la mobilisation des niveaux locaux et régionaux qui détiennent de nombreuses clés, est maintenant mieux admis. Ainsi,

- Les autorités locales et régionales sont quasi systématiquement citées dans les documents officiels relatifs aux **politiques pour l'énergie durable**.
- Une initiative telle que la **Convention des Maires**¹³ est pleinement soutenue par les institutions européennes et des dispositifs sont mis en place pour accompagner la réussite des objectifs au niveau local (assistance technique financière, promotion de technologies efficaces, formation, networking, etc.); parmi les institutions européennes, le Comité des Régions soutient totalement cette initiative¹⁴ qu'il aimerait pouvoir étendre à d'autres domaines, tels que l'eau¹⁵.

De son côté,

- La **Politique Régionale de l'UE** encourage les autorités de gestion à consacrer une part plus importante des fonds de cohésion à l'efficacité énergétique, et à prendre en compte cette dimension dans tous les investissements¹⁶.

Par ailleurs, **l'Accord de Cancun (COP 16)** intègre officiellement le rôle des autorités locales et régionales comme acteurs dans la lutte contre le changement climatique. L'UE a soutenu cette intégration.

Gérard Magnin, pour le Conseil de l'Europe, mai 2011

¹³ www.eumayors

¹⁴ http://www.eu-ems.com/event_images/Downloads/Bresso.pdf

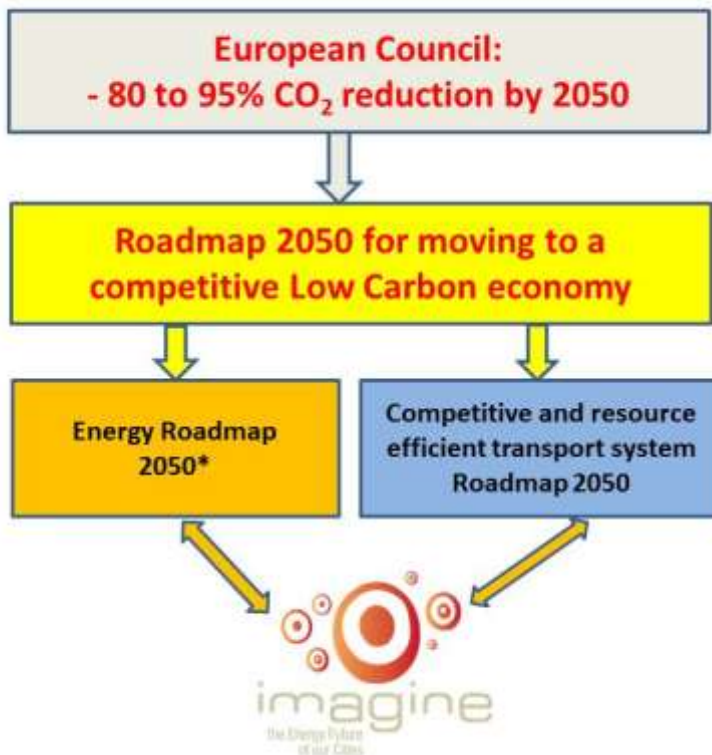
¹⁵ Au-delà de l'élargissement thématique, l'élargissement géographique est également à l'ordre du jour. La Commission européenne va soutenir l'établissement d'un Bureau de la Convention des Maires pour les pays du Partenariat oriental et de l'Asie Centrale (où il y a déjà environ 30 signataires) et apporte un soutien financier à l'établissement et la mise en œuvre de Plans d'action. Une demande pour établir un tel Bureau pour les Balkans occidentaux (où il y a aussi environ 30 signataires et près de 10 Covenant supporters dont NALAS) a été faite par plusieurs réseaux d'autorités locales et régionales soutenues par le Congrès

http://energy-cities.eu/IMG/pdf/Declaration_Covenant_of_Mayors_in_Western_Balkans_final.pdf

¹⁶ http://ec.europa.eu/regional_policy/sources/docoffic/official/communic/sustainable/comm2011_17_en.pdf



* Energy Cities position papers



* Energy Cities position papers





Annexe 4 : Présentation Wuppertal Institut





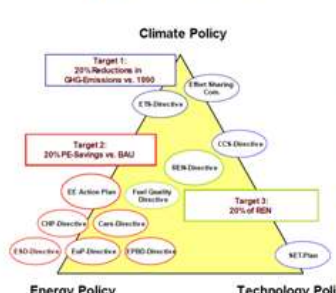
Efficacité énergétique: stratégie et potentiels dans l'UE

Dr. Ralf Schüle
Antoine Durand
Wuppertal Institute
for Climate, Environment
and Energy

Energy Efficiency Watch
Réunion - débat
Mercredi 15 juin 2011
Paris

Politiques pour l'efficacité énergétique de l'UE et le rôle de l'ESD

Objectif „3 x 20 en 2020“



Protection du climat:

- objectif absolu et obligatoire de réduction (-20%, voire plus)
- Révision de l'EU ETS jusqu'en 2020 adoptée
- Effort Sharing Dec. jusqu'en 2020 adoptée


Energies renouvelables:

- objectif obligatoire (20% du mix)
- contribution pour chaque membre jusqu'en 2020 adoptée

Efficacité énergétique:

- objectif indicatif de 20% de réduction de la consommation d'énergie primaire en 2020 par rapport à un scénario de référence
- et aussi: 9% de réduction au niveau de l'énergie finale en 2016 (ESD)
- EuP, EPBD, Labelling, ESD
- 2ème plan d'action PNAEE


1



Politiques pour l'efficacité énergétique de l'UE et le rôle de l'ESD

- La directive relative à l'efficacité énergétique dans les utilisations finales et aux services énergétiques (ESD) exige des États membres:
 - d'avoir comme objectif de parvenir sur le plan national à une réduction globale indicative de l'utilisation finale d'énergie de 9% en 2016 (... pour la 9e année d'application ...)
 - de soumettre trois plans nationaux d'action pour l'efficacité énergétique (PNAEE) en 2007, 2011 et 2014
- L'ESD prévoit seulement les contraintes suivantes:
 - Calcul d'un objectif national indicatif d'économie d'énergie à atteindre en 2016 (GWh) et d'un objectif intermédiaire pour 2010 (GWh)
 - Présentation des différents programmes visant l'amélioration de l'efficacité énergétique, des services énergétiques et d'autres mesures prévues pour atteindre les objectifs ci-dessus
 - Les mesures et les stratégies doivent mettre en avant le rôle exemplaire du secteur public, et inclure des informations et des conseils sur l'efficacité énergétique pour les utilisateurs finaux.

2




Politiques pour l'efficacité énergétique de l'UE et le rôle de l'ESD

- Forces de l'ESD ...
 - „directive cadre“ qui peut intégrer d'autres directives (EuP, EPBD...)
 - Oblige les Etats membres à développer des plans d'action, à montrer leurs stratégies et à faire un monitoring des mesures mises en place
 - Par la publication des PNAEE, de nombreuses mesures favorisant l'efficacité énergétique sont collectées et documentées, ce qui facilite l'échange de bonnes pratiques („good practice policies“) entre les différents états membres ...

(... bien que la qualité des informations fournies varie fortement)


3



Politiques pour l'efficacité énergétique de l'UE et le rôle de l'ESD

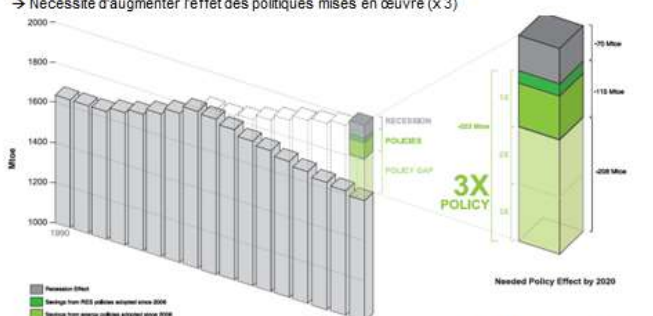
- ... et faiblesses
 - Pas de caractère „additionnel“:
 - L'ESD ne mentionne pas que les économies d'énergie comptabilisées pour atteindre l'objectif de 9% doivent être en plus des économies d'énergie réalisées de façon autonome
 - le plan d'action pour l'efficacité énergétique de l'UE, qui s'appuie sur l'ESD et d'autres directives, prévoyait de nouvelles mesures pour l'EE permettant des économies d'énergie nouvelles et supplémentaires (comparées à une référence incluant les changements autonomes et l'effet de politiques antérieures)
 - Actions et économies d'énergie antérieures:
 - L'ESD autorise de prendre en compte des économies d'énergie résultant de mesures et de programmes mis en place dans le passé, mais au plus tôt en 1995 (Annexe I, ESD)

4



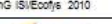
Consommation en énergie primaire de l'UE

L'objectif d'une baisse de 20% de la consommation en énergie primaire de l'UE ne pourra pas être atteint en 2020
→ Nécessité d'augmenter l'effet des politiques mises en œuvre (x 3)



Source: FhG ISI/ECofys 2010

5

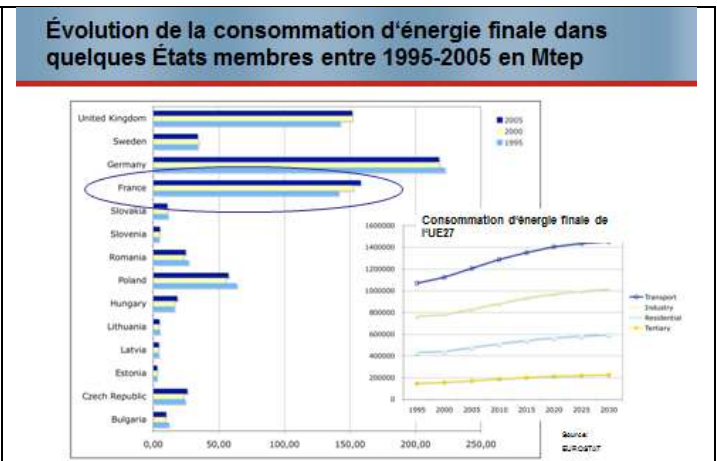


Potentiels d'économie d'énergie en EU

Table 2: Expected savings potential and corresponding specific costs

	Energy savings potentials	Energy efficiency improvements	Net savings (negative value)/ net costs (positive value)
Residential Sector	1,751 TWh	60%	-30/+25 €/GJ
Transport Sector	1,536 TWh	25%	-35/+40 €/GJ
Industry and Tertiary Sector	860 TWh	15%	-25/+15 €/GJ
Tertiary Sector	723 TWh	40%	-35/+10 €/GJ

Source: According to [ISI 2009] and [ECF 2010]
High Policy Intensity Scenario

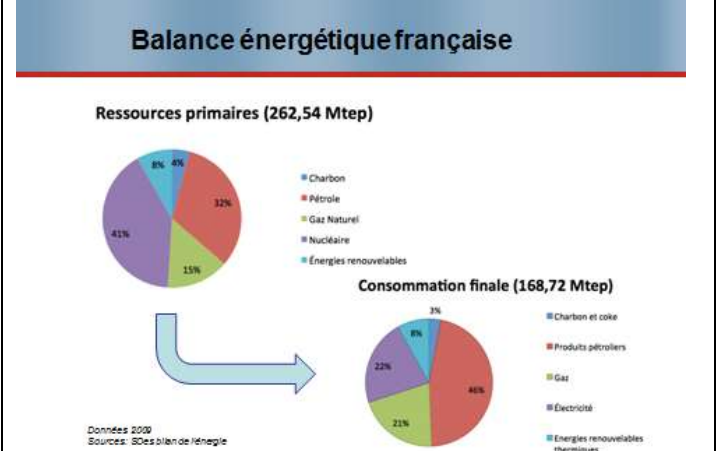


Potentiels d'économie d'énergie en France

Savings potential in energy end-use consumption in France 2005-2020 using the PRIMES scenario with cost efficiency and high prices

France	2005	2010	2015	2020	Change 2005-2010	Change 2010-2015	Change 2015-2020
	ktoe	ktoe	ktoe	ktoe	%	%	%
Industry	35580	36156	36862	36308	1.62	1.95	-1.50
Households	45491	45931	44367	43223	0.97	-3.41	-2.58
Tertiary	25696	26464	25043	24024	2.99	-5.37	-4.07
Transport	49756	51115	51948	49725	2.73	1.63	-4.28
Total	156523	159666	158220	153280	2.01	-0.91	-3.12

Source: Capros et al., 2008



Merci pour votre attention!

Dr. Ralf Schüle
Antoine Durand

Wuppertal Institute
for Climate, Environment and Energy

ralf.schuele@wupperinst.org
antoine.durand@wupperinst.org